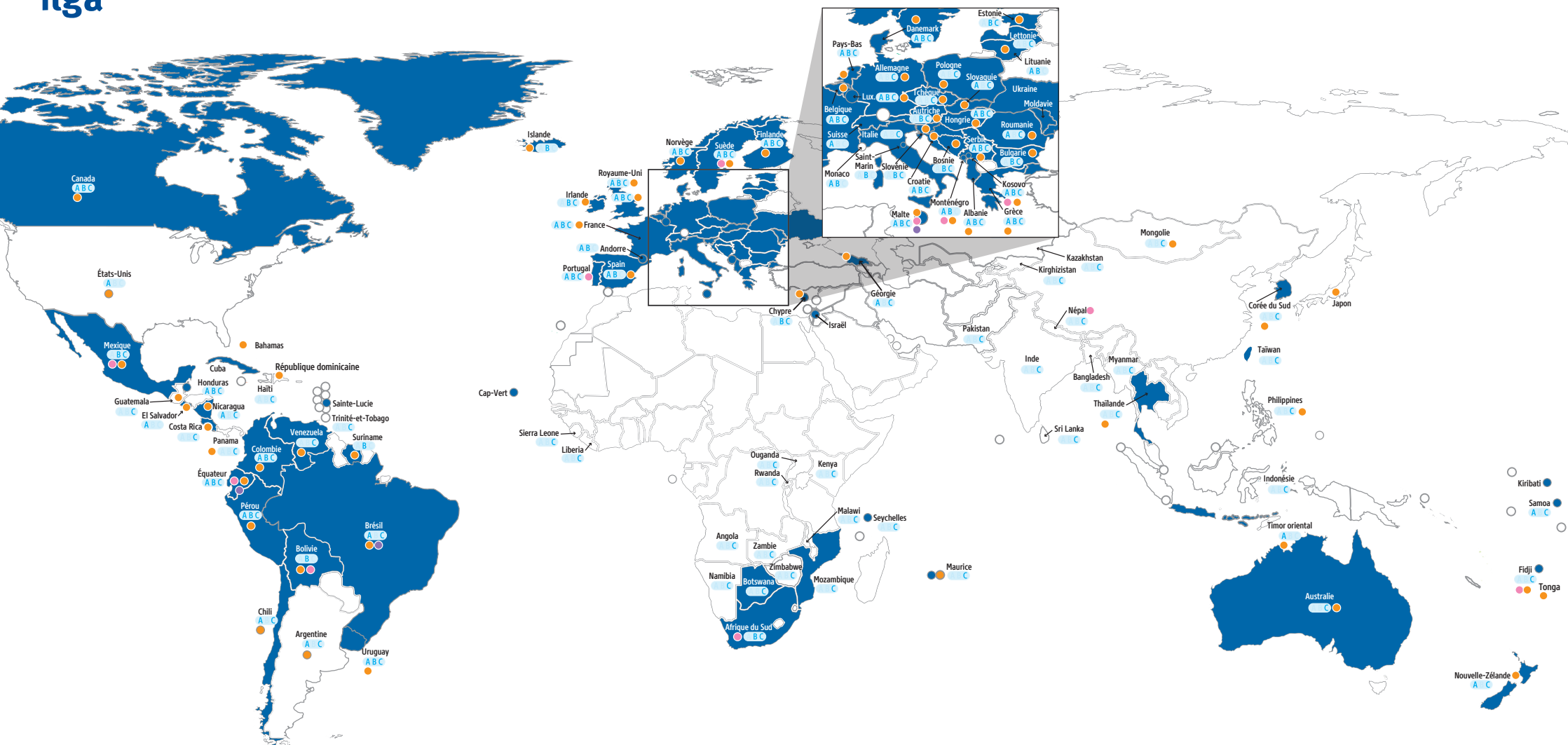




DROIT À L'ORIENTATION SEXUELLE DANS LE MONDE – PROTECTION

ILGA : ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LESBIENNES, GAYS, BISEXUELS, TRANS ET INTERSEXES

MAI 2017
ILGA.ORG



PROTECTION

Non-discrimination dans l'emploi
72 États

A B C Crimes de haine basés sur l'orientation sexuelle: considéré comme une circonstance aggravante (43 États)

B Incitation à la haine basée sur l'orientation sexuelle: interdite (39 États)

A B C Présence d'une institution nationale des droits de l'homme (INDH) qui **inclut l'orientation sexuelle** dans ses activités (86 États)

(Pink circle) Interdiction, dans la Constitution, de la discrimination basée sur l'orientation sexuelle (9 États)

(Orange circle) Autres dispositions anti-discrimination mentionnant l'orientation sexuelle (63 États)

(Purple circle) Interdiction des «thérapies de conversion» (3 États)

Les données représentées sur ces cartes sont tirées d'*Homophobie d'État – Une enquête mondiale sur le droit à l'orientation sexuelle : criminalisation, protection et reconnaissance*, un rapport de l'ILGA rédigé par Aengus Carroll et Lucas Ramón Mendos. Le rapport et les cartes sont disponibles dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois) sur ILGA.org. Cette édition de la carte du monde (mai 2017) a été coordonnée par Aengus Carroll et Lucas Ramón Mendos (ILGA) et élaborée par Eduardo Enoki (eduardo.enoki@gmail.com).